

# Déclaration de Politique Erasmus: notre stratégie

## Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage : La mobilité des apprentis de l'enseignement supérieur et du personnel encadrant

Ici nous allons détailler 3 types d'actions :

- Le traitement des mobilités internationales de nos **apprentis ingénieurs**. Cette mobilité a un caractère obligatoire pour la validation du diplôme ingénieur. Ici l'enjeu est de pouvoir être autonome sur l'accompagnement financier que nous pouvons proposer aux jeunes, et d'attribuer au mieux les aides (OPCO, ERASMUS+, région, entreprise en France et à l'étranger) aux jeunes. Cette mobilité intervient chaque année, chaque apprenti devant partir à l'étranger 12 semaines sur une période entreprise au cours de ses 3 années de formation. Aujourd'hui nous délégons cet accompagnement et le suivi de ce financement à nos partenaires pédagogiques adhérents à la charte ERASMUS+. Notre objectif par cette adhésion est de co-instruire la gestion de cette aide pour encourager les mobilités des apprentis ingénieurs.

- La mobilité des apprentis des autres formations (**BTS, BUT, Licence, Master**) sur le principe du volontariat. Il n'y a pas de critère obligatoire à cette mobilité. Elle doit être pourtant encouragée et développée sur ces filières pour permettre au plus grand nombre de vivre cette expérience. C'est un réel objectif pour notre structure, tout est à construire. Mais les modalités de gestion sont les mêmes que la mobilité des apprentis ingénieurs. Nous sommes déjà fort de cette expérience.

- Enfin, nous envisageons le programme ERASMUS+ comme un vrai levier pour nous aider à monter des projets dans un groupe classe. L'idée est de faire réaliser par les apprentis un projet de mobilité hybride avec du distanciel, du présentiel dans le pays d'accueil et un accueil en France des jeunes venant de l'étranger. Le projet est ici un mix d'acquisition de connaissances et de compétences pour pouvoir lier le professionnel et l'académique avec des échanges de pratiques. Notre objectif est de monter un projet et pouvoir le déployer par la suite sur le plus grand nombre de nos formations.

En résumé, nous souhaitons proposer la mobilité internationale à chacun de nos apprentis, quelle que soit la formation suivie. Mais cette accompagnement doit tenir compte de la réalité financière des jeunes et du CFA afin que l'IFRIA Nouvelle Aquitaine soit un vrai facilitateur à ce niveau.

## Notre stratégie

L'Institut de Formation des Industries agroalimentaire, ci-après dénommé IFRIA Nouvelle Aquitaine, a été créé en 1996 à la demande des entreprises agroalimentaires. L'IFRIA Nouvelle Aquitaine est le partenaire principal des entreprises industrielles alimentaires pour la formation par alternance et la gestion des compétences. C'est un organisme paritaire, dont la politique de développement est définie par un Conseil d'Administration où siègent des représentants des entreprises agroalimentaires de toute la Nouvelle Aquitaine.

Notre objectif est de proposer des formations par alternance en lien avec les besoins en compétences des entreprises du secteur.

Notre engagement pour les entreprises : proposer à chacune d'entre elles une solution adaptée et les accompagner au plus près des besoins afin de valoriser le potentiel de chaque apprenti et chaque salarié, ceci tout au long des parcours de formation et professionnels. Pour répondre aux missions qui lui sont confiées par les branches représentant les entreprises agroalimentaires, l'IFRIA Nouvelle Aquitaine est doté d'un CFA hors murs. En fonction des besoins, il noue des partenariats avec des écoles existantes pour mettre en œuvre des parcours de formation visant l'obtention du diplôme par la voie de l'apprentissage. Ces écoles, qui disposent d'un établissement et des compétences en terme d'enseignants, dispensent les formations académiques et portent les diplômes. Ce fonctionnement est le même pour l'ensemble de nos formations par apprentissage.

Spécifiquement sur les formations ingénieurs, l'IFRIA Nouvelle Aquitaine en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur apporte un soutien renforcé aux acteurs des filières alimentaires pour conduire les transitions alimentaire, numérique et climatique grâce à leurs contributions en matière de formation, de recherche et d'innovation. Les écoles d'ingénieurs sont accréditées par la Commission des Titres Ingénieurs (CTI). L'IFRIA Nouvelle Aquitaine propose 2 formations d'ingénieurs par la voie de l'apprentissage regroupant 83 jeunes.

- 1 en partenariat avec l'ENSMAC (Pessac, 33) – environ 60 jeunes – ouverture septembre 2012
- 1 en partenariat avec l'ESTIA (Bidart, 64) – environ 30 jeunes – ouverture septembre 2021

Nous proposons également des formations Bac +2, Bac + 3 et Bac +4, Bac+5 regroupant 215 jeunes, et des Masters tous concernés par la mobilité. Fort de notre gestion sur le public ingénieur, notre ambition est de déployer la mobilité individuelle sur ces niveaux.

Les établissements partenaires de l'IFRIA Nouvelle Aquitaine sont engagés depuis de nombreuses années dans une politique d'internationalisation. Ils sont eux-mêmes porteurs de la charte Erasmus+. A ce jour, nous travaillons en collaboration sur les projets de mobilité des jeunes pour les accompagner financièrement.

## Stratégie internationale de l'IFRIA Nouvelle Aquitaine :

### **1/ Renforcer l'internationalisation de l'institution à travers nos apprentis et nos personnels**

#### Pour les apprentis ingénieurs

Les premières mobilités de nos apprentis ingénieur ont été mises en place dès le lancement des formations alors que la mobilité n'était pas obligatoire à cette époque. D'importantes réformes des cursus ingénieur ont systématisé la mobilité sortante et l'internationalisation : exigence d'une mobilité à l'étranger pour l'obtention du diplôme ingénieur de 12 semaines et obligation d'acquisition d'un niveau B2 minimum en langue anglaise (niveau validé par une certification externe).

Il s'agit maintenant de poursuivre cette évolution et :

- Faciliter les départs en soutenant financièrement nos apprentis en étant autonome sur nos aides
- Ouvrir de nouveaux partenariats de mobilité pour répondre également à un besoin des entreprises internationales

#### Pour les apprentis BTS / BUT / Master

- Développer la mobilité internationale pour favoriser la découverte d'entreprises étrangères, leurs modes de fonctionnement ainsi que la culture du pays
- Favoriser l'acquisition d'une langue
- Accompagner l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles
- Monter des projets et faire de la mobilité un vrai projet de classe avec des objectifs pédagogiques
- Ouvrir de nouveaux partenariats de mobilité internationale

#### Pour les personnels

- Promouvoir les mobilités qui contribuent à l'internationalisation de l'établissement (missions vers nos partenaires prioritaires, formations en anglais, etc.)
- Développer une culture internationale et développer les compétences linguistiques
- Valoriser la participation des personnels aux programmes de mobilité, en adaptant la politique de ressources humaines par une meilleure reconnaissance des mobilités à l'international et de l'investissement dans les réseaux et projets internationaux.
- Développer les échanges de pratiques entre pairs

#### Pour l'IFRIA Nouvelle Aquitaine

- Mettre en avant nos projets de mobilité pour rendre nos formations par alternance plus

attractives

- Être reconnu comme un CFA tourné vers l'international
- Être reconnu comme un CFA qui sait mobiliser les dispositifs financiers disponibles, pour donner accès au plus grand nombre d'apprentis et de personnel à une opportunité de mobilité à l'international
- Diversifier les modalités de mobilités internationales pour s'adapter aux différents contextes et gagner en agilité en cas de menaces pour la santé et la sécurité (mobilités hybrides, etc.).
- Mettre en avant la qualité de nos formations grâce aux connaissances et compétences de nos apprentis formés en France, dans les pays de l'Europe

## **2. Accroître notre attractivité à l'international**

L'adhésion au programme Erasmus+ permettrait à l'IFRIA Nouvelle Aquitaine de se faire reconnaître au niveau international comme un établissement dispensant des formations de qualité dans le domaine de l'agroalimentaire.

Cette reconnaissance permettrait d'attirer des étudiants étrangers ayant un niveau satisfaisant et désireux d'intégrer nos écoles et ce en lien avec les politiques de formation des pays concernés.

Il serait également possible de valoriser cette internationalisation en diffusant les résultats des programmes réalisés.

Aujourd'hui, nous sommes très fiers de voir une partie de nos diplômés travailler à l'étranger. Leurs compétences sont reconnues et recherchées dans les pays étrangers.

## **3. Développer notre influence à l'international : Développer nos liens avec le monde professionnel à l'international**

L'objectif est de développer des alliances fortes avec des acteurs économiques afin de renforcer les filières agricoles et agroalimentaires françaises, européennes et de certains pays tiers, en associant des acteurs publics et privés aux formations et programmes internationaux.

Promouvoir et diffuser les modèles français de formation, recherche et d'innovation

Le développement de partenariat sera mis en place avec des institutions spécialisées comme Campus France.

Comment la participation va permettre d'atteindre les objectifs opérationnels

L'accompagnement à la mobilité réalisé depuis de nombreuses années par l'IFRIA Nouvelle Aquitaine lui confère une expertise dans ce domaine. Les programmes de mobilité des apprentis et des personnels est un élément essentiel de la stratégie

d'internationalisation de notre établissement. La participation au programme Erasmus+ est un levier pour attirer les jeunes vers notre structure.

Les KA103 constituent en effet le support des mobilités de nos apprentis et personnels en Europe et viennent en complément d'autres programmes de financement issus de nos régions ou de notre ministère de tutelle pour des mobilités sortantes hors Europe. Pour rendre effective la mobilité à l'international obligatoire des apprentis, l'IFRIA Nouvelle Aquitaine a pour objectif d'accompagner financièrement les mobilités des apprentis en sollicitant la source de financement la mieux adaptée à son projet. Les bourses Erasmus+ sont un incitatif important pour faciliter la mobilité à l'étranger pour tous nos apprentis, encore plus pour les apprentis qui depuis la réforme de la formation de septembre 2018, sont contraints désormais de financer leur mobilité à l'étranger.

L'IFRIA Nouvelle Aquitaine coordonne avec ses partenaires environ une 30aine de mobilités sortantes chaque année. Au-delà de l'intérêt direct pour l'apprenti ou le personnel, ces échanges facilitent l'approfondissement des partenariats avec des entreprises et nous permettent de participer à la construction de l'espace européen de la formation et de la recherche.

En matière d'internationalisation des apprentis, et des personnels, la participation au programme Erasmus+ est ouverte à tous les apprentis, personnels accompagnant et administratifs.

Les apprentis demeurent les premiers bénéficiaires du programme. Les nombreuses opportunités de mobilité leur confèrent des compétences linguistiques, multiculturelles et cognitives. La mobilité est en outre une aide précieuse à la professionnalisation et à une meilleure employabilité de nos diplômés confrontés à la globalisation du monde du travail.

### Les indicateurs

Le nombre d'apprentis partant en mobilité par formation

- Le nombre d'apprentis bénéficiant de l'aide ERASMUS+
- Le taux d'insertion à l'international de nos apprentis (y compris VIE).

Nous voulons voir ces indicateurs progresser grâce à notre adhésion à la charte : poursuivre à accompagner nos publics ingénieurs mais surtout développer la mobilité sur les autres publics et donc les autres formations.